

TABLEAU DE SYNTHESE DES OBJECTIFS PAR MASSE D'EAU

Tableau à remplir dans un premier temps avec des critères techniques et qui sera revu dans, un deuxième temps, en fonction des analyses économiques

BASSIN
VERSANT **VALOUSE**

Masse d'eau cours d'eau / transition/ côtière/ plans d'eau(1)		Rappel du risque NABE identifié (2)	MEFM (3)			Problèmes à traiter (4)					Problèmes persistant en 2015 (5)	Objectif final proposé (6)		
N°masse d'eau	Nom de la masse d'eau		Désignation en MEFM	Usage spécifié 1	Usage spécifié 2	Problème 1	Problème 2	Problème 3	Problème 4	Problème 5		Bon état / Bon potentiel 2015 (61)	Dérogations (62)	Précisions (63)
492	La Valouse du Valouson à l'Ain	faible	non			Influence des masses d'eau amont et hydrologie	Pollutions diffuses agricoles	Manque de données	Assainissement urbain			bon état		
493a	la Valouse amont	faible	non			Assainissement urbain	Pollutions liées aux piscicultures	Manque de données	Pollutions diffuses agricoles			bon état		
493b	Le Valouson et la Thoreigne	faible	non			Artificialisation	Pollutions diffuses agricoles	Manque de données	Pollutions liées aux piscicultures			bon état		

Masse d'eau souterraine (1)		Rappel du risque NABE identifié (2)			Problèmes à traiter (4)					Problèmes persistant en 2015 (5)	Objectif final proposé (6)			
N°masse d'eau	Nom de la masse d'eau	risque nabe global	risque quantitatif	risque qualitatif	Problème 1	Problème 2	Problème 3	Problème 4	Problème 5		Bon état 2015 (61)	Dérogations (62)	Précisions (63)	
6140	Calcaires jurassiques chaîne du Jura 1er plateau	faible	faible	faible	Pollutions ponctuelles liées aux rejets d'eaux usées urbaines traitées ou non dans le karst	Vulnérabilité de la masse d'eau aux pollutions agricoles (nitrates, phytosanitaires)						bon état		

(1) : Se reporter aux codes des masses d'eau identifiées dans les annexes géographiques - version 2005 - ou dans l'état des lieux du district

(2) : Se reporter aux diagnostics des masses d'eau identifiés dans les annexes géographiques - version 2005 -ou dans l'état des lieux du district

(3) : Proposer la désignation en mefm ou non en fonction des éléments de l'état des lieux et des réflexions complémentaires réalisées en précisant la (ou les) activités majeures à l'origine de la désignation (31 et 32)

(4) Se reporter aux problèmes identifiés dans la colonne "problème à traiter" du tableau d'identification des mesures pour atteindre le bon état

(5) Identifier les problèmes ne pouvant pas être résolus en 2015 en se référant aux informations du tableau d'identification des mesures pour atteindre le bon état (colonne 5, 6 et 7notamment)

(6) Proposition d'un objectif d'un point de vue technique, en identifiant si la masse d'eau peut atteindre le bon état/bon potentiel en 2015 (61) ou si des dérogations sont nécessaires (62), en précisant les motivations de cette demande ex : temps de mise en place des actions, temps de réponse du milieu (63)